

Réunion du Conseil d'Administration du 29/06/09



La prochaine Lettre de l'ACCD'OM fera un point sur le traitement des déchets en Outre Mer.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues,

L'ACCD'OM a réuni son Conseil d'Administration à Paris le lundi 29 juin 2009.

Réunis dès le dimanche 28, les élus ont pu participer à un séminaire sur le thème « Convaincre et impacter son public », dispensé par l'agence de conseil « Les Pieds sur Terre » et animée par Sébastien MILLE-CAMPS.

C'est ainsi que fort des conseils utiles dispensés durant cette formation, le CA a notamment fait le point sur les Etats Généraux de l'Outre-mer dans l'hexagone, dont l'ACCD'OM est un partenaire officiel.

Notre chargé de mission, David AUERBACH-CHIFFRIN, nous a livré sa synthèse et ses réflexions à partir des contributions postées sur le site par nos correspondants, en Outre-mer et dans l'hexagone.

La réflexion est de mise dans chacun de nos territoires et, sans ingérence dans celle des uns et des autres, nous rappellerons une motion de notre dernier congrès appelant l'Etat à respecter les avis des collectivités.

Le budget 2009 a été adopté et la préparation du prochain Congrès de l'ACCD'OM en Martinique est en cours.

A très bientôt donc,

Le Président de l'ACCD'OM
Roland ROBERT,
Maire de La Possession,
Président de l'Association des
Maires de la Réunion.

Le site des états généraux de l'ACCD'OM

www.etatsgenerauxoutremer.net

Un projet de convention d'objectifs est à l'étude au Secrétariat d'Etat à l'Outre Mer.

Quatre points sont proposés:

Information - Tourisme durable - Formation des élus de Mayotte
Etude sur la continuité territoriale et les OSP transports aériens

29 juin 2009:

Ordre du jour du Conseil d'Administration:

1. Approbation du Procès Verbal du CA du 22 novembre 2008
2. Rapport du Délégué général
3. Examen du projet de budget arrêté par le Bureau
4. Questions diverses

L'association diffuse chaque jour, du lundi au samedi, une revue de presse de l'Outre-mer. Sous forme de lien en direction de tous les articles concernant l'Outre-mer sur Internet (journaux locaux, nationaux, newsletters...) Environ 2.000 élus, fonctionnaires des collectivités, des Ministères ou européens apprécient chaque jour cette revue qui permet d'être informé de la situation politique, économique et de tout ce qui touche au développement durable de l'Outre-mer. Inscription gratuite par mail à : contact@france-accdom.org



Le prochain congrès se tiendra du 09 au 14 novembre 2009 en Martinique, la semaine précédant le congrès de l'AMF.

LE BUREAU:

Président :

Roland ROBERT

Vi ce Présidents:

Mayotte:

Hanima IBRAHIMA

Polynésie:

Débora KIMITETE

Guadeloupe:

Philippe SARABUS

Martinique:

Alfred MONTHIEUX

Guyane:

Sophie CHARLES

Nouvelle Calédonie:

Ghislaine ARLIE

Trésorière:

Line Rose BAILLIF

Secrétaire Générale:

Ramlati ALI

Membres:

Yolande PAUSE

Merci de nous renvoyer au plus vite la fiche de préinscription ci-jointe.

TOUT SAVOIR SUR L'ACCDOM
rendez-vous sur notre site internet
<http://www.france-accdom.org>

Réunion du Conseil d'Administration du 29/06/09

Le CA a validé un certain nombre de propositions, reprises des années précédentes, sur lesquelles il était important de mettre l'accent dans le contexte actuel des Etats généraux:

- Mise en place d'une **dotation de rattrapage**,
- Mise en œuvre d'**agendas 21** dans les communes d'Outre Mer,
- Mise en œuvre, d'un projet **Tourisme durable**, à l'échelle de l'Outre Mer
- Mise en place d'une **APCDOM** (Assemblée Permanente des Collectivités d'Outre mer),
- Mise en place d'un **fonds de formation** pour les élus de Mayotte,
- Mise en œuvre de la **continuité territoriale** pour les marchandises et les personnes,
- Et demande d'un **suivi des EGOM** par notre association.



Un nouveau logo à l'étude:

Le logo de l'association a été créé il y a plus de 12 ans, à une époque où seules les communes des quatre DOM étaient adhérentes. Depuis, celles de Mayotte puis celles de Polynésie et de Nouvelle Calédonie sont venues modifier le contenu de l'association. Le principe de revoir le logo a été évoqué à plusieurs reprises et nous avons donc sollicité l'entreprise martiniquaise TAG Sarl qui nous a transmis trois propositions:



Le budget adopté lors de ce Conseil d'administration prévoit une ligne pour la **Coopération inter collectivités**. L'idée avait été émise en Guyane et il appartient aux communes qui souhaitent en bénéficier d'en faire la demande. Le principe est de mettre à disposition d'une autre collectivité, sur une période déterminée, un technicien compétent dans un domaine dont aurait besoin la collectivité d'accueil. Celle-ci assume l'accueil et l'ACCD'OM assurant le transport du technicien. En fonction des demandes qui nous parviendront, nous solliciterons les collectivités.



La Formation est un outil nécessaire et indispensable pour les élus. Le CA a eu l'occasion d'expérimenter l'une de celle proposée par « Les Pieds sur Terre » conduite par Sébastien MILLECAMPS sur le thème **CONVAINCRE ET IMPACTER SON PUBLIC**. Les élus qui y ont participé étaient très satisfaits.



Une action de formation organisée à La Réunion n'a recueilli que deux inscriptions.

La raison est double: la première est celle de l'information des élus et la deuxième celle du coût de la formation.

Sur le premier point, la formation étant un droit individuel, la question se pose de savoir comment informer les élus des actions de formations mises en place. Localement, on n'est pas habitué à payer des formations puisque les associations de Maires organisent des sessions « gratuites » pour les élus. En fait, elles sont financées par Mairie 2000, la structure Formation de l'AMF. Outre les budgets formation obligatoires pour les collectivités, il faudrait trouver d'autres sources de financement pour dispenser les formations à moindre coût.

D'autres actions sont en cours de programmation, notamment en Guyane. Nous espérons que les inscriptions seront au rendez-vous.

Une collectivité peut également organiser des sessions pour l'ensemble de ses élus. Nous sommes à leur disposition...